

# Réflexions sur la liberté, la santé et la sécurité

## [Exercices de déconfinement](#)

### 1

On entend souvent dire que la liberté des uns doit être restreinte quand elle nuit aux autres, surtout quand elle représenterait un danger pour leur santé et leur sécurité. Dans une société bien policée, on ne devrait reconnaître à personne la liberté de poignarder quelqu'un pour lui faire les poches, de menacer quelqu'un parce qu'on est en désaccord avec lui et à court d'arguments, de happer un piéton parce qu'on n'a pas envie de s'arrêter à un feu rouge, de négliger l'inspection et la réparation d'avions de ligne pour réaliser des économies au détriment de la sécurité des passagers et de l'équipage, d'empoisonner la nourriture vendue dans les supermarchés par l'utilisation systématique d'insecticides pouvant causer des maladies, etc. C'est pourquoi l'on dit à juste titre que la liberté dont nous disposons n'est pas absolue et illimitée.

Même si ce principe est bon, il demeure facile d'en abuser compte tenu de la propension de beaucoup à croire, sans examen rigoureux et honnête et en raison de leur égoïsme borné, que la liberté des autres constitue un danger pour leur santé et leur sécurité, ou à considérer que le moindre petit risque exige la restriction ou la négation de cette liberté. À l'inverse, on ignore ce principe dans toutes sortes de cas où il devrait pourtant être appliqué, en allant parfois même jusqu'à faire un renversement complet, en parvenant à donner une apparence de légitimité à la liberté abusive, intrusive et nuisible de certains, laquelle met pourtant en danger la liberté de nombreuses autres personnes, et du même coup leur santé et leur sécurité. En pareilles situations, on invoque justement la santé et la sécurité pour donner l'impression que sont acceptables ou nécessaires toutes sortes de restrictions qui entravent la liberté des autres, ce qui constitue en soi-même un mal pour ces personnes, en plus d'une menace pour leur santé et leur sécurité. Qui a recours à de tels stratagèmes peut alors tirer profit de la diminution de la liberté des autres pour leur imposer en toute liberté toutes sortes de contraintes, d'obligations et d'interdictions.

Ce sont à ces situations que nous nous intéresserons dans ces réflexions, pour voir comment nos idées s'y brouillent et comment on peut nous y gouverner très librement, avec notre consentement, sinon avec notre collaboration.

## 2

C'est nous faire du tort que de nous priver de certaines de nos libertés. Plus le nombre de ces libertés est grand et plus ces libertés sont fondamentales, plus le tort que l'on nous fait est grand. Les raisons que l'on donne pour justifier cette privation de liberté, même quand elles sont bonnes, ne changent rien à l'affaire, sinon on n'aurait pas à nous les donner. Bien au contraire, ces raisons, qui consistent généralement en la lutte contre des maux réels ou imaginaires, montrent justement que les atteintes à la liberté constituent un mal prétendument proportionnel ou proportionné à la gravité des maux qu'on prétend combattre grâce à cette privation. Qui prétendrait que ce mal disparaîtrait parce qu'il serait annulé par les maux qu'il s'agirait de combattre, se méprendrait grossièrement ou nous tromperait tout aussi grossièrement. Le poids d'un objet qu'on dépose sur le premier plateau d'une balance n'arrête pas d'exister parce qu'on dépose sur l'autre plateau un objet qui aurait un poids équivalent ou même supérieur. Et vice versa.

Les torts que l'on nous fait quand on nous prive de certaines de nos libertés doivent donc être pris en compte au même titre que les torts que nous pourrions causer aux autres par l'exercice de ces libertés.

## 3

Même si nous reconnaissons comme un mal la privation de certaines libertés, nous sommes disposés à penser que la liberté ne doit pas être placée sur le même plan que la santé et la sécurité. L'une des choses qui motivent cette croyance, ou plutôt ce sentiment, c'est que la valorisation de la liberté serait foncièrement individualiste, par opposition au souci de la santé et de la sécurité qui reposerait sur des valeurs collectivistes ou communautaires auxquels l'individualisme devrait être subordonné.

Il est vrai que les libertés sont individuelles. Une liberté est toujours la liberté d'un individu ou d'un groupe d'individus. Mais en va-t-il autrement de la santé et de la sécurité ? C'est toujours moi qui suis ou ne suis pas en santé ou en sécurité. C'est aussi ma conjointe, mes enfants, mes amis, mes parents, mes étudiants, mes collègues, les personnes que je croise dans la rue et tous mes concitoyens. Tout comme c'est moi et tous ces autres individus qui sommes ou ne sommes pas libres de faire telle ou telle chose, ou qui le sommes plus ou moins, c'est-à-dire à certaines conditions et dans certaines circonstances. En quoi la liberté serait-elle plus individuelle que la santé et la sécurité ? En quoi sa valorisation serait-elle plus individualiste ou plutôt plus égoïste que la valorisation de la santé et de la sécurité ?

## 4

Il est vrai que les individus empiètent souvent sur la liberté des autres. Parfois ils mettent aussi en péril leur santé ou leur sécurité.

On pourrait y voir un abus de liberté individuelle et une manifestation d'individualisme débridé. C'est ce qu'on fait généralement quand on blâme cette manière d'agir : les personnes qui agissent ainsi ne penseraient qu'à elles et ne penseraient pas aux autres. Mais on peut aussi bien blâmer ces comportements au nom de la défense de la liberté, de la santé et de la sécurité des autres individus, car ceux qui valorisent vraiment la liberté individuelle ne défendent pas seulement leur liberté individuelle, mais aussi la liberté individuelle des autres. Tout comme ces individualistes peuvent blâmer et même chercher à contrer des comportements qui représentent un danger pour la santé ou la sécurité des autres, en tant que la santé et la sécurité sont des conditions de la liberté individuelle, celle des autres comme la leur.

## 5

Les personnes qui empiètent sur la liberté des autres et qui mettent parfois aussi en péril leur santé ou leur sécurité n'essaient généralement pas de justifier ces empiètements en invoquant leur liberté individuelle. Ce serait alors leur liberté individuelle contre celle des autres, ou même leur liberté individuelle contre la santé ou la sécurité des autres. Ce ne serait guère adroit, surtout dans une société comme la nôtre où la défense de la liberté individuelle tend à être associée sans autre forme de procès à de l'égoïsme et à être condamnée comme telle. À la rigueur, la liberté individuelle peut seulement être invoquée avec un certain succès dans des tentatives d'empêcher les autres d'empiéter sur notre liberté quand ceux-ci n'ont rien d'autre à invoquer que leur propre liberté individuelle. Cette défense s'avère encore plus efficace quand cet empiètement de la liberté individuelle des autres sur la nôtre est susceptible de porter atteinte à notre santé ou à notre sécurité, sans qu'elle ne procure sur ce plan des bénéfices à ces autres personnes et leur permettent de réduire des risques.

Une bonne stratégie, pour qui veut empiéter sur notre liberté, ce n'est pas d'invoquer sa propre liberté ou même celle d'autres personnes. C'est plutôt d'invoquer sa santé et sa sécurité, la santé et la sécurité des autres ou même notre santé et notre sécurité, ce qui constitue l'empiètement suprême sur notre liberté individuelle, et aussi sur notre santé et notre sécurité, sous prétexte de savoir mieux que nous ce qui est bon pour nous. De telles personnes peuvent représenter une véritable menace pour la liberté des autres, et parfois aussi pour leur santé et leur sécurité. Le fait qu'elles croient de bonne foi agir pour protéger la santé et la sécurité des autres ne change rien à la situation, et peut même l'aggraver.

## 6

Nos habitudes morales sont puissantes. Elles résistent aux autres manières de voir. Si nous réussissons parfois à nous dégager d'elles pour entrer dans une autre perspective, souvent cela se défait rapidement et ces habitudes reviennent au galop, comme le naturel. C'est pourquoi nous en revenons bien assez vite à penser qu'en demandant aux autres ou en exigeant d'eux de sacrifier certaines de leurs libertés au nom de la santé et de la sécurité des autres – dont nous faisons partie –, nous faisons simplement preuve d'altruisme et demandons aux autres d'en faire autant, alors que ceux qui refuseraient se rendraient coupables d'égoïsme ou, à tout le moins, d'indifférence.

Assurément nous pouvons nous soucier véritablement de la santé et de la sécurité des autres tout en nous souciant, par la même occasion, de notre santé et de notre sécurité. Il n'y a rien de blâmable à cela. Mais alors il n'y a pas de raison pour que ceux qui défendent avec sincérité les libertés des autres individus, et qui défendent par la même occasion leurs propres libertés, soient confinés dans l'égoïsme le plus mesquin et soient entièrement dépourvus de motivations altruistes simplement parce qu'ils refusent de considérer la santé et la sécurité des autres, et aussi leur propre santé et leur propre sécurité, comme des valeurs supérieures aux libertés individuelles, sur l'autel desquelles il faudrait sacrifier ces libertés.

Nous n'assistons donc pas, dans notre société et dans la civilisation occidentale, à une lutte entre les tendances altruistes d'une partie de la population contre les tendances égoïstes d'une autre partie de la population. Il semble plutôt s'agir d'une lutte entre des tendances altruistes dont les principes et les finalités diffèrent grandement. Il est à craindre que les accusations d'égoïsme dirigées contre les défenseurs des libertés individuelles nous en apprennent moins sur ces personnes que sur les défenseurs de la santé et de la sécurité qui font ces accusations.

## 7

Si des tendances altruistes divergentes s'affrontent, il faut nous demander – que nous appartenions à une tendance ou à l'autre, ou que nous soyons indécis, mitigés ou écartelés entre ces deux tendances – si des compromis sont possibles pour en arriver à un modus vivendi véritablement satisfaisant pour les adhérents des deux tendances. Entre personnes de bonne volonté, n'y a-t-il pas toujours moyen de s'entendre ?

Si les défenseurs de la santé et de la sécurité s'en tenaient à sacrifier certaines de leurs propres libertés individuelles au nom de la santé et de la sécurité, s'ils se contentaient d'essayer de convaincre ceux qui ne partagent pas leurs opinions morales d'en faire autant, les défenseurs des libertés individuelles pourraient certainement cohabiter avec eux. Il y aurait parfois des tensions, des heurts, même des disputes, mais le « vivre-ensemble » serait toujours possible.

Toutefois il en va autrement. Les autorités politiques et sanitaires – qui sont les leaders des défenseurs de la santé et de la sécurité – s'étant accordé à elles-mêmes des pouvoirs exceptionnels qui leur permettent d'imposer, sans débat public et sans

consultation des citoyens, des mesures dites sanitaires, la vie de toute la population québécoise est réglée au quart de tour par un foisonnement d'interdictions et d'obligations. Et ceux qui valorisent davantage leurs libertés individuelles que la santé et la sécurité n'échappent pas à cet autoritarisme, les mesures dites sanitaires devant s'appliquer indistinctement à tout le monde, et à plus forte raison à ceux qui rechignent ou qui résistent et dont on se dit qu'il faudrait les surveiller plus étroitement.

Les journalistes et les experts autorisés, presque tous des défenseurs pleins de zèle de la santé et de la sécurité au détriment de la liberté des individus, aggravent la situation en censurant ou en dénigrant ceux qui divergent, et réclament le prolongement, le retour, le durcissement ou l'extension des mesures sanitaires attentatoires à cette liberté, certaines générales, certaines visant tout particulièrement ceux pour qui la santé et la sécurité ne sont pas les valeurs suprêmes.

Quant aux employeurs et à la population en général, ils contribuent à imposer ces mesures sanitaires dans toute la société. Ce faisant, ils imposent aussi la prédominance de la santé et de la sécurité sur la liberté des individus, dont les moindres actes sont soumis à une réglementation tatillonne.

Enfin, il arrive que les défenseurs de la santé et de la sécurité accusent ceux qui divergent et ne veulent pas simplement obéir à toute cette réglementation très intrusive, et qui refusent de se faire injecter de vaccins dont l'efficacité et la sécurité seraient avérées, d'abuser de leur liberté. Ce qui est un véritable affront. Les plus zélés vont même jusqu'à réclamer l'exclusion sociale et économique des méchants individualistes non vaccinés, tout en prétendant que cela ne constitue pas une obligation vaccinale, ceux qui ne se sont pas encore conformés à l'injonction vaccinale pouvant selon eux toujours exercer leur liberté en choisissant d'obéir et d'éviter les sanctions, ou de désobéir et d'en subir les conséquences. Ce qui est un autre affront.

Il en résulte que les défenseurs des libertés individuelles n'ont pas leur place dans la société telle que se la représentent ces défenseurs zélés de la santé et de la sécurité. Le fait que ces derniers ont ou prétendent avoir des motivations altruistes ne change rien à la situation : l'incompatibilité entre ces deux tendances demeure malgré les protestations d'altruisme ou est même aggravée à cause d'elles. Pour que la cohabitation soit possible, il faudrait que les défenseurs des libertés individuelles se résignent à obéir sans protester, abandonnent en grande partie ces libertés et acceptent de pouvoir se faire enlever ce qu'il en reste par les défenseurs de la santé et de la sécurité. Bref, pour qu'il y ait cohabitation, il faudrait que les défenseurs de la liberté des individus cèdent sur tous les points et cessent d'être ce qu'ils sont, pour éventuellement rejoindre la grande communauté des défenseurs de la santé et de la sécurité.

## 8

L'incompatibilité radicale entre ces deux tendances devient encore plus évidente quand on compare les attitudes morales qui leur sont propres.

Pour les défenseurs des libertés individuelles, leur liberté est avant tout leur affaire. S'ils ne sont pas assez naïfs pour croire que cette liberté est possible dans n'importe quel contexte social, et s'ils ne revendiquent pas seulement cette liberté pour eux-mêmes et les personnes qui pensent et vivent comme eux, ils ne font pas dépendre cette liberté d'interdictions et d'obligations qui s'appliqueraient aux comportements des autres individus. La principale condition sociale de leur liberté de vivre comme bon leur semble, c'est que leurs concitoyens disposent de la même liberté et tiennent à cette liberté. Même s'ils peuvent être fortement en désaccord quant à leurs choix de vie, ils peuvent s'allier pour lutter contre l'ingérence du gouvernement ou de la société dans la vie des individus pour la régler.

Pour les défenseurs de la santé et de la sécurité, tels qu'ils ont pu prendre forme depuis la déclaration de l'état d'urgence dit sanitaire, leur santé et leur sécurité n'est pas avant tout une affaire individuelle ou personnelle. À leurs yeux, c'est aussi l'affaire de leurs concitoyens et de toute la société. À un tel point que leurs efforts pour rester en santé et en sécurité pourraient être anéantis par quelques individualistes qui ne respecteraient pas scrupuleusement les mesures sanitaires et qui ne voudraient pas se faire administrer les vaccins que le gouvernement leur offre pourtant gratuitement pour se protéger contre le virus, pour protéger leurs concitoyens contre le virus, pour empêcher l'engorgement des hôpitaux à cause du virus, etc. Même s'il est toujours question de la santé et de la sécurité des individus, la santé et la sécurité semblent devoir être publiques, si bien qu'en leur nom le gouvernement et la société auraient le droit et même le devoir de subordonner la sphère privée et les libertés individuelles aux politiques dites sanitaires, notamment en réglementant fortement la vie et les actions des individus, en n'excluant pas ce qui se passe dans les domiciles privés.

Quoiqu'en pensent les défenseurs acharnés de la santé et de la sécurité, qui s'imaginent souvent que leurs opposants sont des égoïstes qui ne pensent qu'à leur petite personne, ce sont deux conceptions différentes de la vie en société qui s'affrontent ici.

## 9

Il est bien connu que, puisque la santé et la sécurité de la population dépendraient de l'application rigoureuse par tous les individus des directives sanitaires du gouvernement, les défenseurs de la santé et de la sécurité ont tendance à considérer l'opposition et la résistance des défenseurs des libertés individuelles comme un abus impardonnable de cette liberté, des vies humaines étant en jeu. Selon cette manière de voir, des égoïstes voudraient imposer aux autres et à toute la société leurs valeurs et les conséquences de leurs actes et même de leurs paroles.

Mais ces accusations peuvent être retournées contre ceux qui les profèrent. Leurs adversaires sont des êtres humains et des citoyens au même titre qu'eux et que leurs semblables. Ils constituent une partie de la société qui, elle aussi, a droit de cité, même si elle est moins nombreuse. N'est-ce pas de l'égoïsme que de s'imaginer que l'on constitue l'ensemble de la société, les individus et les groupes qui divergent étant

de méchants personnages qu'il faudrait faire entrer dans les rangs par tous les moyens, ou exclure autant que possible de la société, comme des parias ? N'est-ce pas de l'égoïsme que de faire de sa propre peur du virus le critère selon lequel toute la société devrait vivre, y compris ceux qui n'en ont pas peur et qui n'ont pas de bonnes raisons d'en avoir peur ? N'est-ce pas encore de l'égoïsme que de proclamer sans discussion que ses propres valeurs sont celles de la société et qu'elles constituent simplement la morale, la seule qui saurait être ? Ne peut-on pas même y voir un germe de fanatisme, et peut-être plus qu'un germe ?

Un objecteur pourrait répondre qu'il ne saurait s'agir d'égoïsme puisque les personnes dont il s'agit sont très nombreuses, et qu'il ne saurait s'agir de fanatisme puisqu'il s'agit justement de faire rentrer dans les rangs des égoïstes qui, par fanatisme, refusent de se conformer à la volonté de la très grande majorité de la population québécoise et du gouvernement démocratiquement élu au suffrage universel, ou de les tenir à l'écart s'ils persistent à faire fi de la volonté populaire et du bien public.

À cela on peut répliquer que l'égoïsme n'est pas nécessairement individualiste, que l'égoïsme de groupe existe lui aussi, et que le fait de ne pas être reconnu pour ce qu'il est et d'avoir la force du groupe derrière lui l'autorise malheureusement, aux yeux de plusieurs, à aller beaucoup plus loin que l'égoïste individualiste, ce qui le dispose à sombrer dans le fanatisme. Comme quand on prétend que, sous prétexte que l'on constituerait la majorité de la population et qu'on aurait le gouvernement de son côté, on serait en droit de faire rentrer dans les rangs les individus ou les groupes d'individus qui divergent, sous prétexte de volonté populaire et de bien public. Pour qui a fait un peu d'histoire et y comprend quelque chose, il est clair que des injustices criantes, voire pire, peuvent résulter de cette manière de penser.

Ceci dit, de telles idées ne sont pas celles de toutes les personnes qui appartiennent, en s'en revendiquant ou sans y penser, à la tendance sanitaire et sécuritaire qui domine actuellement dans notre société. De tels propos seraient ceux de la frange radicale de cette aile, de ses leaders ou de ses idéologues. Je sais d'expérience qu'il est possible de discuter avec certaines des personnes qui appartiennent à cette tendance. Les défenseurs des libertés individuelles qui prétendraient le contraire, pour condamner unilatéralement la bêtise, la folie et l'immoralité de leurs adversaires et refuser la discussion, ne vaudraient guère mieux qu'eux, seraient des fanatiques en puissance et pourraient se rendre coupables d'égoïsme de groupe si jamais ils devenaient plus nombreux ou majoritaires. Ce ne serait pas la première fois que des groupes marginalisés, discriminés, voire persécutés, se mettent à agir comme les groupes qui leur ont fait beaucoup de tort dès qu'ils se retrouvent en position de force ou qu'ils disposent de l'avantage numérique ou moral.

## 10

Il est important que les défenseurs des libertés individuelles comprennent qu'il est inefficace d'essayer de convaincre directement les défenseurs de la santé et de la

sécurité que la liberté est plus importante que la santé et la sécurité et qu'il faut par conséquent la valoriser plus qu'elles. Ce serait comme si ces personnes essayaient de les convaincre de changer leur position morale en leur disant que la santé et la sécurité sont plus importantes que la liberté et qu'il faut par conséquent les valoriser plus qu'elle. De tels échanges donneraient lieu à des dialogues de sourds.

Si l'on veut permettre aux défenseurs de la santé et de la sécurité d'entrer dans la perspective morale des défenseurs des libertés individuelles et peut-être les faire douter quant à la leur, il importe de prendre pour point de départ ce qui leur tient à cœur, c'est la santé et la sécurité, auxquelles ils subordonnent donc les libertés individuelles. À l'inverse, si les défenseurs de la santé et de la sécurité veulent essayer de faire entrer les défenseurs des libertés individuelles dans leur point de vue, ils doivent prendre acte de ce qui est, à savoir que les libertés individuelles leur importent plus que la santé et la sécurité.

## 11

Ce que se dit le défenseur de la santé et de la sécurité : « *Quelle valeur peut avoir la liberté si à cause d'elle on peut tomber malade, si à cause d'elle on peut être hospitalisé et même mourir, si à cause d'elle on peut infecter les autres, qui tomberont malades, seront hospitalisés et mourront peut-être ?* »

Ce que se dit le défenseur de la liberté : « *Quelle valeur peuvent avoir la santé et la sécurité si à cause de la peur de tomber malade ou de mourir, si à cause de la peur d'infecter les autres, de les rendre malades et de provoquer leur décès, on ne peut même plus être libre et profiter de la vie ?* »

Voilà des questions qui rendent manifestes les différences entre les deux positions morales et qui peuvent aider les défenseurs d'une opinion morale à se placer dans la perspective morale concurrente et à trouver une manière d'inciter quelqu'un à sortir de cette perspective pour envisager la sienne. Mais elles ne sauraient suffire pour inciter quelqu'un qui est campé sur ses positions à envisager celles-ci à la lumière d'opinions concurrentes. Le plus souvent, ces questions ne susciteront que dédain, irritation ou indignation.

Ces questions et ce qu'elles mettent en évidence sont donc seulement une porte d'entrée pour qui veut trouver une manière de faire penser autrement son interlocuteur à partir de la perspective de ce dernier et non à partir de la sienne. Elles ne constituent pas ce levier, mais une piste de réflexion pour le trouver et essayer de transformer grâce à lui le point de vue adverse (et, ce faisant, peut-être aussi le sien). Espérer des effets directs de ces questions ou de ces formules qui condensent ces positions morales sur cet interlocuteur qu'il s'agit de faire sortir de ses retranchements, c'est faire comme si le but qu'on s'est fixé était déjà atteint.

Voilà une remarque qui vaut à la fois pour les défenseurs de la santé et de la sécurité et pour les défenseurs des libertés individuelles.

Ce n'est pas sans raison que nous nous méfions des effets que la liberté des autres peut avoir sur notre santé et notre sécurité. Plus la liberté des autres porte sur des actes qui ne les concernent pas seulement et qui concernent leurs concitoyens et l'ensemble de la société, plus notre santé et notre sécurité sont susceptibles d'être menacées par cette liberté. La situation s'aggrave encore quand ces personnes disposent d'un grand pouvoir, n'ont pas de comptes à rendre à personne et sont à l'abri des représailles. C'est pour cette raison que les défenseurs de la santé et de la sécurité, qui craignent les abus de liberté et leurs effets sur la santé et la sécurité, devraient se méfier beaucoup plus des personnes qui pourraient se trouver en pareille situation, que des simples particuliers qui, même s'ils le voulaient, ne sauraient affecter à grande échelle la santé et la sécurité de leurs concitoyens et ne sauraient justifier ces intrusions dans le bien-être d'autrui en invoquant leur liberté individuelle.

S'il faut nous prémunir contre les effets nuisibles des débordements d'une liberté excessive, il serait plus sage de regarder du côté des membres de notre gouvernement que des simples particuliers qui ne respecteraient pas les règles sanitaires et qui ne voudraient pas se faire vacciner. N'est-ce pas la classe dirigeante qui, à force de coupures, a affaibli notre système de santé à un tel point que la grippe saisonnière suffisait déjà à l'engorger bien avant l'arrivée du virus ? Soit par bêtise, soit par indifférence, soit par malveillance, nos dirigeants n'avaient alors que faire de notre santé. Pourquoi s'en soucieraient-ils vraiment depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, en raison duquel ils jouissent d'une liberté presque sans bornes dans l'exercice du pouvoir et n'ont de comptes à rendre à personne, si ce n'est pour la forme ? Sous prétexte de protéger notre santé, n'ont-ils pas imposé à toute la population québécoise un mode de vie nuisible pour sa santé physique et psychologique ? N'ont-ils pas alimenté démesurément la peur parmi la population, vivement encouragée à rester chez elle pendant des semaines ou des mois, si bien que plusieurs ont arrêté de consulter leur médecin, ne se sont pas présentés à des examens médicaux ou à des rendez-vous de suivi avec des spécialistes, quand ceux-ci n'ont pas été simplement annulés pour consacrer les effectifs réduits en santé à la lutte contre le virus ? Et ces mesures contraignantes et en elles-mêmes nuisibles pour notre santé ont-elles permis au Québec d'obtenir des résultats significativement meilleurs que d'autres provinces ou pays quant au contrôle de la propagation du virus et à la réduction des hospitalisations et des décès ? C'est fort douteux. Alors que tire à sa fin une campagne de vaccination massive de toute la population que le gouvernement nous a présentée comme la seule façon de mettre fin à la crise sanitaire, ne commence-t-il pas à nous dire que, finalement, ça ne marche pas aussi bien prévu, que les cas d'infection et les hospitalisations augmentent malgré tout, ce qui laisse entendre qu'un nouveau confinement – inefficace pour protéger la santé de la population et en fait nuisible pour elle – n'est pas à exclure, même si le gouvernement nous dit qu'il n'est pas envisagé pour l'instant et qu'il est prêt à tout pour l'éviter ? Qu'arrivera-t-il s'il applique encore une fois, cet automne et cet hiver, la même recette qui n'a pas fait ses preuves et qui est nuisible pour la santé de toute la population et qui, par ses effets sur l'économie et les finances de l'État, pourrait contribuer à rendre encore plus fragile le système de santé qu'on prétend vouloir

protéger ? Nos dirigeants finiront-ils par entendre raison et par tenir vraiment compte de la santé de la population alors que les pouvoirs exceptionnels qu'ils se sont accordés à eux-mêmes et qu'ils conservent jalousement leur permettent de nous gouverner en toute liberté, en consultant seulement les conseillers et les experts qu'ils ont eux-mêmes choisis et qui dépendent d'eux ? Pourquoi un abus aussi criant de liberté de la part de nos dirigeants – qui sont des individus au même titre que nous – épris de pouvoir ou même ivres de pouvoir ne choque-t-il pas la population québécoise et tous les défenseurs de la santé et de la sécurité ? Pourquoi faudrait-il faire preuve de tolérance et de complaisance à l'égard de la liberté excessive et démesurée de nos dirigeants qui nous imposent leur volonté grâce à des décrets nuisibles pour notre santé, en plus d'être incompatibles avec notre liberté ? Pourquoi tolérer cette liberté exacerbée chez nos dirigeants, alors qu'on la blâme sous une forme beaucoup plus modérée et beaucoup moins dangereuse chez de simples particuliers ?

## 13

La tendance morale qui consiste à faire passer la santé et la sécurité avant tout, y compris la protection des libertés individuelles, n'est pas – à elle seule et sous sa forme actuelle, du moins – un rempart efficace pour se protéger contre les libertés excessives que s'accorde à lui-même le gouvernement, sous prétexte de protéger la santé et la sécurité de la population. Bien au contraire, cette tendance peut être facilement utilisée par le gouvernement bien décidé à exercer le pouvoir en toute impunité et en toute liberté. En la renforçant, il parvient à rendre acceptable, aux yeux de la majorité de la population, sa liberté excessive et ses intrusions dans tous les aspects de la vie des individus. La liberté des individus doit donc céder le pas à la liberté excessive et intrusive du gouvernement. Pour cette raison, il est libre d'imposer aux individus ce qu'ils doivent faire et de leur dire ce qu'ils doivent penser pour que soient assurées leur santé et leur sécurité. Ils ne peuvent même plus disposer librement de leur propre personne, le gouvernement intervenant dans toutes les sphères de la vie publique et de la vie privée sous prétexte d'imposer aux individus des comportements, des idées et des sentiments qu'il considère favorables à leur santé et à leur sécurité, sans que les principaux concernés ne soient consultés, sans qu'il n'y ait de débat public, sans qu'on écoute les scientifiques, les médecins et les intellectuels indépendants qui désapprouvent la doctrine sanitaire du gouvernement et qui la considèrent dangereuse pour la santé, la sécurité et la liberté des individus.

Pour contrer cet abus du gouvernement dans l'exercice du pouvoir politique, l'autre tendance qui consiste à valoriser fortement les libertés individuelles, et à considérer la santé et la sécurité comme des moyens de ces libertés, s'avère plus efficace. L'ennui, c'est que ceux qui appartiennent à l'autre tendance voient en elle – à l'instigation du gouvernement et des journalistes – une menace pour leur santé et leur sécurité. Comme si le fait de ne pas considérer la santé et la sécurité comme des absolus et de prioriser les libertés individuelles voulait dire qu'on ne se soucie pas d'elles et qu'on ne peut pas avoir un jugement sain en ce qui les concerne. En fait, ce n'est pas rien pour ces personnes de considérer la santé et la sécurité comme les

conditions des libertés individuelles auxquelles elles tiennent tant. On peut même se demander si le fait de se rapporter ainsi à la santé et à la sécurité ne les rend pas plus aptes à juger de l'importance relative de ces valeurs que les personnes pour lesquelles elles sont devenues des sortes d'absolus à partir desquels devraient être organisés la vie individuelle et l'ordre social.

Alors que l'automne commence et que l'hiver approche, alors que les mesures sanitaires semblent devoir se prolonger encore longtemps et même être sur le point de se pérenniser sous prétexte de protéger la santé et la sécurité de la population, alors qu'on nous répète que le virus est là pour rester et qu'il va falloir apprendre à vivre avec lui (ou arrêter de vivre à cause de lui), alors que le mode de vie infligé à la population depuis la déclaration de l'état d'urgence pourrait continuer à dégrader sa santé physique et psychologique et le système public de santé québécois, alors que sont en train de se mettre en place des dispositifs de contrôle et de surveillance capables de procurer au gouvernement un pouvoir supplémentaire pour imposer sa volonté aux individus, alors que leur sécurité se retrouve menacée par les dirigeants qui prétendent justement agir pour assurer leur sécurité, il est manifeste que la valorisation des libertés individuelles est une tendance morale que nous gagnons à renforcer, que nous appartenions à cette tendance, ou que nous tenions plus à notre santé et à notre sécurité qu'à ces libertés.

## 14

En fait, l'opposition entre la tendance morale qui consiste à valoriser surtout les libertés individuelles et la tendance morale qui consiste à valoriser surtout la santé et la sécurité a quelque chose d'artificiel. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe pas véritablement. L'expérience montre le contraire. Mais cette opposition pourrait très bien avoir été façonnée et cultivée par les communications calculées ou délirantes du gouvernement et des journalistes, qui ne sont pas connus pour penser de manière complexe et nuancée, et qui ont au contraire intérêt à penser et à faire penser de manière simpliste et rudimentaire. Il est plus facile de gouverner la population et de captiver son audience en s'y prenant ainsi.

En y regardant de plus près, cette opposition est peut-être une question d'accent. Notez que je ne dis pas « seulement une question d'accent », car ce sur quoi on met l'accent en morale est très important. Cela n'en veut pas moins dire que les rapports antagonistes entre ces deux tendances morales s'en retrouveraient transformés.

D'un côté, la santé et la sécurité peuvent être valorisées considérablement par ceux qui mettent d'abord l'accent sur les libertés individuelles. Sans une certaine santé et une certaine sécurité, ces libertés auxquelles ils tiennent sont impossibles. C'est pourquoi ils tiennent à décider eux-mêmes de ce qui est favorable à leur santé et à leur sécurité. C'est pourquoi ils se considèrent plus aptes à en juger que le gouvernement et la société, qui n'ont souvent que faire de ses libertés.

De l'autre côté, les libertés individuelles peuvent être valorisées considérablement par ceux qui mettent d'abord l'accent sur la santé et la sécurité. Si ces libertés individuelles ne sont pas socialement et juridiquement protégées, comment ces

personnes pourraient-elles décider de vivre de la manière qui leur paraît la plus favorable à leur santé et à leur sécurité ? Puisqu'il en va de leur propre santé et de leur propre sécurité, ne sont-elles pas beaucoup plus aptes à prendre des décisions à ce sujet que le gouvernement et le reste de la société, qui n'ont souvent que faire de leur santé et de leur sécurité ? Cela n'implique-t-il pas qu'elles reconnaissent en retour la même liberté aux autres, qu'ils fassent de la santé et de la sécurité leurs priorités ou non ?

Quand on pense les valeurs abstraitement, ou quand on fait de l'idéologie, on est porté à concevoir la santé, la sécurité et la liberté comme des choses isolées les unes des autres et n'entretenant tout au plus que des rapports extérieurs et assez statiques. Mais quand on pense de manière plus concrète et plus honnête, on remarque qu'elles sont enchevêtrées. Ces valeurs ne restent pas assises bien sagement à la place que l'on aimerait leur donner, sans se mêler les unes aux autres dans la vie, comme si elles avaient l'obligation de respecter une sorte de distanciation conceptuelle, pour garder leur pureté originelle, pour ne pas se contaminer mutuellement, pour ne pas donner naissance à des sortes de mutants, pour que les deux clans respectent entre eux la plus stricte distanciation sociale, pour que le gouvernement, aidé des médias, puisse nous gouverner d'une main de fer.